

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le vote par anticipation pour les élections partielles de Hamilton-Est—Stoney Creek, Scarborough-Sud-Ouest et York—Simcoe commence mercredi

TORONTO, 25 août 2026 – Le vote par anticipation commencera le mercredi 26 août et se poursuivra jusqu'au 28 août pour les élections partielles de Hamilton-Est—Stoney Creek, Scarborough-Sud-Ouest et York—Simcoe.

Avant d'aller voter, les électeurs peuvent trouver les lieux de vote par anticipation de leur circonscription électorale en consultant elections.on.ca ou leur carte d'information de l'électeur s'ils l'ont reçue, ou en utilisant l'application Élections Ontario. Ils peuvent également appeler leur bureau électoral local pour obtenir de plus amples renseignements.

Les électeurs peuvent aussi voter en personne dans leur bureau électoral local jusqu'à 18 h, le 2 septembre.

Les électeurs doivent se munir d'une pièce d'identité indiquant leur nom et leur adresse personnelle. La carte d'information de l'électeur, au format matériel ou numérique, compte comme une preuve d'adresse, et l'électeur ou l'électrice doit se munir d'une autre pièce d'identité indiquant son nom.

Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment concernant les [pièces d'identité acceptées](#) et la liste complète des candidats, rendez-vous sur elections.on.ca.

Élections Ontario est votre source fiable de renseignements électoraux exacts. Si vous avez des questions ou des doutes à propos de quoi que ce soit, rendez-vous sur elections.on.ca pour trouver des renseignements factuels fiables.

Dates importantes pour le vote

- 26 août à 18 h (heure de l'Est) – Date limite de présentation de votre demande de vote par la poste. Vous pouvez présenter votre demande en ligne ou télécharger l'application sur elections.on.ca.
- Jusqu'au 2 septembre – Vous pouvez voter avant le jour du scrutin dans votre bureau électoral local jusqu'à 18 h (heure de l'Est) le 2 septembre. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca.



- Du 21 août au 2 septembre- Vous pouvez utiliser la technologie d'aide au vote dans votre bureau électoral local ou sur rendez-vous le jour du scrutin. Cette technologie est également disponible sur rendez-vous le jour du scrutin, soit le 3 septembre.
- 3 septembre - Vous pouvez voter le jour du scrutin de 9 h à 21 h (heure de l'Est). Rendez-vous sur informationauxelecteurs.elections.on.ca pour connaître votre lieu de vote.
- 3 septembre - Élections Ontario doit recevoir les bulletins de vote des électeurs expédiés par courrier d'ici à 18 h (heure de l'Est) pour qu'ils puissent être comptabilisés.

Publicité politique et sondages électoraux

- Du 2 au 3 septembre - La période d'interdiction de la publicité politique est en vigueur.
- 3 septembre - La publication de sondages électoraux qui n'ont pas été rendus publics antérieurement est interdite entre 0 h 01 et 21 h (heure de l'Est).

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca/fr ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

Also available in English

Renseignements
Élections Ontario - Médias
media@elections.on.ca
1 866 252-2152